



## « Remettons au centre le sacrement de la Réconciliation » (Pape François)

« Puisse le carême de cette année jubilaire être vécu plus intensément comme un temps fort pour célébrer et expérimenter la miséricorde de Dieu ! » Tel est le vœu exprimé par notre Pape François dans sa lettre d'introduction au Jubilé de la Miséricorde.

Et pour cela le Pape nous invite chaleureusement à nous approcher du sacrement de réconciliation : « Avec conviction, remettons au centre le sacrement de la Réconciliation, puisqu'il donne à toucher de nos mains la grandeur de la miséricorde. Pour chaque pénitent, ce sera une source d'une véritable paix intérieure. »

Il aime à raconter comment à 17 ans il s'est senti poussé à entrer dans une église pour se confesser et combien il a ressenti alors la douceur et la force du regard miséricordieux du Seigneur sur lui : ce fut pour lui une expérience spirituelle fondatrice.

C'est pourquoi il encourage ses frères prêtres à placer le ministère de la réconciliation au cœur de leur vie sacerdotale : « Je ne me laisserai jamais d'insister pour que les confesseurs soient un véritable signe de la miséricorde du Père... Chacun de nous a reçu le don de l'Esprit Saint pour le pardon des péchés, nous en sommes responsables. Nul d'entre nous n'est maître du sacrement, mais un serviteur fidèle du pardon de Dieu. Chaque confesseur doit accueillir les fidèles comme le père de la parabole du fils prodigue. » Ainsi les prêtres peuvent-ils tous être « Missionnaires de la Miséricorde ».

Et le Pape demande que l'initiative appelée « 24 heures pour le Seigneur » qu'il a lancée il y a deux ans puisse « monter en puissance dans les diocèses » : le vendredi qui précède le 4ème dimanche de carême, le 4 mars donc, doit être proposé dans des églises un temps d'accueil, de prière, d'écoute de la Parole de Dieu et d'adoration avec l'invitation à recevoir le sacrement de réconciliation, chacun étant libre de venir à l'heure qu'il veut au cours de ce temps.

Bien sûr, étant donné notre nombre et nos forces, il est difficile de le faire pendant 24 heures ; mais, dans chacune de nos cinq paroisses, il y aura une église où ce temps sera offert au moins de 17 heures à 21 heures (jusqu'à minuit à la cathédrale) : vous qui aimez notre Pape François, faites-lui plaisir : répondez à son appel en participant à ces « 24 heures pour le Seigneur » !

Je rappelle aussi que chaque samedi de l'année de la Miséricorde, il est possible d'accomplir la démarche jubilaire à la cathédrale, avec le passage de la Porte de la Miséricorde à 10 heures, suivi d'un temps pour la confession et une messe à 11h 15.

Oui, « avec conviction, remettons au centre le sacrement de Réconciliation » pour la plus grande joie de Dieu notre Père voyant revenir à lui le fils prodigue !

Je n'oublie pas non plus que le Pape François insiste aussi pour ce carême sur « les œuvres de miséricordes corporelles et spirituelles » : j'en parlerai dans le numéro de mars.

Dans un mois donc ! Et, d'ici là, bonne entrée en carême pour vivre à fond la miséricorde et la réconciliation !

+ François JACOLIN  
Evêque de MENDE